

DEVENIR DE L'ECOLE D'ARCHITECTURE

DEBAT DU 12 NOVEMBRE 2008

Gérard PERREAU-BEZOUILLE. - Bonjour

Très rapidement, un point va être fait sur le processus. Puis, les consultants missionnés (Atelier Albert AMAR associé à Laurence DINI de Gérau Conseil et le BÉRIM) présenteront une synthèse de leur travail. Mais il a été décidé d'avoir aujourd'hui le retour des partenaires associatifs qui ont des idées, des propositions et qui travaillent sur le projet.

Sur la diapositive, vous est donnée la contrainte posée par la mise en demeure de l'Etat qui nous amène à répondre avant le 19 décembre 2008. On réfléchit, sur cet espace, sur une période plus importante que cette échéance.

Plusieurs réunions ont eu lieu. Ce qui est intéressant, c'est qu'elles se passent dans des configurations relativement différentes puisque il y a eu dans un premier temps, un débat autour de l'école d'architecture au moment de la présentation du projet des Terrasses à Nanterre Université, une réunion du CRAC a également été consacrée à ce sujet en présence de F. Lextrait, les ateliers habitants du PRUS Parc se sont déroulés au premier semestre 2008. Enfin, une première réunion publique s'est tenue le 17 septembre. Elle a commencé par la présentation d'un premier diagnostic urbain, architectural, technique qui n'a pas été jusqu'au bout puisque nous envisagions de retourner très vite auprès de vous avec de nouveaux éléments sur la faisabilité technique et financière d'un projet de restructuration du bâtiment.

Cela a permis d'avoir un débat, une réflexion sur la programmation souhaitée, de définir les éléments d'un éventuel futur cahier des charges en vue d'un appel à projet.

Quelques questions ont été abordées, mais n'ont pas été résolues à ce moment-là :

- 1) La réhabilitation du bâtiment est-elle possible ?... nous avons vu que c'était sans doute possible, mais avec beaucoup de contraintes. A quel coût ?... nous aurons un peu plus de précisions aujourd'hui.
- 2) Le foncier : avec cette mise en demeure de l'Etat qui correspond à une demande d'achat par la Ville de ce terrain, comment peut-on répondre à cette question ?...
- 3) Y a-t-il une possibilité de travailler de manière progressive sur le site, c'est-à-dire d'avoir une réhabilitation qui se fasse au fur et à mesure du développement du projet, d'avoir un projet qui se construit sur lui-même ?
- 4) Y aura-t-il de la place pour l'ensemble des projets envisagés ? Cette question est directement liée à la précédente. Avec quels partenaires pouvons-nous travailler ? Il y a déjà de nombreux partenaires sur la Ville.
- 5) Que peut-on trouver comme forces d'appui, sans doute des mécénats, des parrainages, des tutorats à inventer ?

Cette diapositive vous présente un plan de situation qui permet de montrer la relation avec le PRUS du quartier du Parc, avec les Terrasses, les Groues et La Défense dont on parle fréquemment. L'Ecole d'Architecture est située au cœur de ces éléments.

Si l'on regarde d'un peu plus près, on voit que l'on a un certain nombre de liaisons qui existent et qui sont un peu toutes dans le même sens est-ouest. Il y a une question qui a été posée par le travail mené dans les ateliers d'habitants dans le cadre du PRUS de la liaison « nord – sud » et de trouver un lieu de mixité à partir de cette liaison « nord – sud ».

On constate, si l'on travaille sur cette liaison « nord – sud », que cela donne toute une légitimité à un travail sur cette Ecole d'Architecture puisque cette possible liaison « nord – sud » passe directement à proximité de l'école, aux croisements des flux résidentiels et de salariés.

En synthèse, je voudrais donner les quelques principes fondateurs du projet sur lesquels nous avons travaillé jusqu'à ce jour et à partir desquels un consensus se dégage :

1. Une ambition politique de la Ville affirmée :

- par la recherche d'un positionnement original et surtout d'une construction du projet qui soit également originale.
- par un contenu qui soit capable à la fois de travailler l'ancrage local et d'avoir un rayonnement métropolitain fort, puisque l'on est en marge du quartier de la Défense et que l'on se trouve à un moment où l'on discute de tout ce rapport entre des villes comme la nôtre et Paris (Paris-Métropole) : quelle place peut-on trouver (pour cela) dans ce lieu ? Avec, comme principes posés, l'ouverture, la mixité d'utilisation et l'évolutivité du lieu.

2. Une nouvelle manière de faire (c'est ce que nous sommes en train de construire avec ces réunions successives) :

a) en ne figeant pas les choses, en essayant de définir progressivement les fonctions du bâtiment, d'où cette idée « d'avancer en marchant. » Nous avons été échaudés la dernière fois parce que nous pensions pouvoir le faire sur le lieu ; malheureusement beaucoup de contraintes techniques nous ont empêchés de le faire. Mais de nouvelles propositions devraient nous permettre d'avancer.

b) préciser la place de la Ville qui se positionne comme catalyseur, le facilitateur de ce projet, dans un partenariat avec un porteur du projet qui en serait le maître d'œuvre.

3. Puis il y a la question du rapport au patrimoine, à la mémoire, à l'identité puisque c'est un lieu qui porte une architecture particulière sans forcément avoir une conception figée sur la façon de respecter ce lieu.

C'est une première partie du constat.

Deuxième partie du constat : où en sommes-nous sur les fonctions sur lesquelles nous pourrions travailler ?

- Au travers d'une recherche d'appropriation du lieu et du projet par les acteurs locaux : afin de mettre en œuvre ce qu'on appelle « mixité », « vivre ensemble », « lien social », bref un travail qui continue de « recoudre » Nanterre dans ses différentes dimensions en visant une diversité d'usagers et en intégrant la question du Temps puisque que l'on a, sur le Temps, des échelles très différentes : il y a, dans le quartier, des gens qui ne font qu'y travailler, d'autres qui ne font qu'y habiter.
Cela suppose d'étudier les questions d'accès différents et d'utilisations différentes du lieu.
- Puis a été évoquée à plusieurs reprises l'idée que cela puisse être un lieu de formation, d'éducation, avec des fonctions qui se veulent « sociales », « culturelles », « économiques », avec différentes dimensions :
 - o une dimension de production d'offres culturelles, de services
 - o une dimension d'accueil, avec cette idée d'accueil d'un public élargi, mais également de professionnels
 - o une fonction d'animation avec tout le rapport au quartier, aux habitants du quartier ; cette Ecole d'Architecture doit être en lien dans le Quartier du Parc, dans la transversale « nord – sud » dont je parlais tout à l'heure ;
 - o et puis la question de représentation d'œuvres ou de manifestations temporaires.
- Concernant l'identité du projet, les axes forts, cinq pistes ont été évoquées jusqu'à maintenant, mais cet inventaire n'a pas forcément pris en compte toute la richesse de ce qui peut se faire et sur lequel nous serons conduits à avancer avec les propositions qui seront faites par les uns et par les autres :
 - o la dimension culturelle à partir des arts vivants dans la tradition de ce que fait Nanterre ;
 - o la dimension « économie sociale et solidaire », que l'on a posée à plusieurs reprises sans avoir une définition précise des axes sur lesquels on pourrait travailler dans ce domaine.
 - o Un thème sur l'urbanisme de demain, avec une idée de fabrique urbaine ou de fabrique de la Ville qui pourrait se construire à partir de là, en liaison directe avec la réflexion à mener sur l'animation des Terrasses et sur leur devenir, en particulier sur toutes les questions de mobilité, de transport, d'architecture, de développement durable, d'animation urbaine, etc.
 - o La question du développement des activités scientifiques et techniques, et ce qui tourne autour du centre de culture scientifique, technique et industrielle.
 - o Tout ce qui touche aux nouvelles technologies et au numérique, en sachant que nous avons une belle opportunité puisque nous sommes proches des points d'accès aux fibres optiques qui arrivent à Nanterre. Nous avons la possibilité (sans coût supplémentaire) de connecter ce lieu à du très haut débit numérique et d'avoir toute une série d'ouvertures sur de la production de caractère audiovisuel, numérique, des projets de liaison sur Internet également, c'est-à-dire compenser la faible visibilité du lieu due à son enclavement par une visibilité sur d'autres supports que ceux-là.

Toutes ces questions vont sans doute modifier la perception et l'usage du territoire.

Aujourd'hui, nous faisons le point ensemble.

Je pense avoir essayé de résumer au mieux les questions que l'on s'est posées jusqu'à maintenant. Maintenant il faut « passer à l'acte » en essayant de les mettre au service des usagers.

Je vous propose d'entendre nos consultants sur le travail qu'ils ont mené depuis la dernière réunion, c'est-à-dire depuis un mois et demi, pour avoir des éléments concrets dès le départ ; qu'ensuite Terrasse 18 présente le projet Coquelicot à plusieurs voix et qu'enfin les autres acteurs qui le souhaitent, puissent intervenir.

Laurence DINI de l'équipe ALBERT AMAR.- En introduction, sur les capacités du bâtiment et sur ce que va présenter Albert AMAR, on peut essayer de résumer les conditions qui sont nécessaires pour faire fonctionner des projets dans ce bâtiment, en particulier les lister pour pouvoir se doter d'une sorte de grille de lecture, d'appréciation des projets lorsque ceux-ci vont se préciser.

Parmi ces critères d'appréciation :

- Il y a d'abord la notion de l'accessibilité, de l'insertion dans la Ville.
- L'organisation des espaces extérieurs, et notamment des stationnements.
- La visibilité des accès parce que, s'il y en a plusieurs, il y en a peut-être qui seront principaux, d'autres secondaires, confidentiels. Il faut que tout cela soit hiérarchisé et facilement compréhensible dans l'usage et dans l'arrivée vers le bâtiment. Il y a une notion de « perception » à travailler qui est celle de l'environnement.
- Bien sûr, après, si l'on rentre plus à l'intérieur, on étudie la capacité d'adaptation du bâti aux différentes fonctions envisagées. Le bâti est peut-être plus ou moins propice pour certaines fonctions. Il a été évoqué, à un moment donné, du logement banalisé. Les études montrent que ce n'est pas l'idéal. L'architecture, telle qu'elle se présente, n'est pas la plus propice pour du logement banalisé, avec toutes les normes qui existent aujourd'hui (de surface, de fonctionnement) pour ce type de fonction.
- Autre critère important, c'est la dimension du bâti qui sera préservé à terme. Il y a plusieurs hypothèses possibles : faut-il garder tout ou seulement une partie ? Combien ? De cette dimension totale, en termes de m² va dépendre la capacité à accueillir un ou plusieurs projets juxtaposés ou associés entre eux.
- Il y a également les volumes : on a vu que l'une des caractéristiques du bâtiment était les hauteurs sous plafonds qui sont assez particulières. En fonction des projets et des utilisations, on aura envie d'avoir plutôt des petites cellules ou plutôt des grandes surfaces. Il faut que le bâtiment puisse proposer une modularité sur ce plan-là.
- La nature des prestations intérieures : au-delà de la structure, il y a tous les équipements intérieurs, plus ou moins sophistiqués, plus ou moins nécessaires, plus ou moins adaptés à certaines fonctions, qui engendrent des coûts en eux-

mêmes et qui feront partie de la grille d'analyse des projets, notamment en lien avec cette sophistication que peuvent nécessiter certaines fonctions.

- La force et la qualité des espaces publics environnants : seront-ils uniquement fonctionnels ou seront-ils dotés d'une fonction d'appel, d'une forme de traitement plus esthétique ? La qualité des abords permettra d'installer le bâtiment dans une sorte d'écrin et de le présenter d'une façon plus ou moins valorisante, c'est-à-dire arriver à penser pas seulement l'intérieur mais également l'intérieur avec l'extérieur, comme un ensemble.

A l'aune de ces différents critères, résultera un certain nombre de coûts d'aménagements (extérieur, intérieur, accessibilité, fonctionnalités diverses) qui nous conduiront à hiérarchiser, à juger et à pouvoir apprécier ces projets.

Le bâtiment est modulable. Il va permettre, en respectant un certain nombre de conditions, une ouverture sur la Ville.

On a vu (c'est ce qui résulte et qui fait écho aux dernières réunions) qu'un certain nombre de lieux devra faire partie du programme. Ils correspondent aux fonctions que l'on a mises en évidence en introduction :

- c'est d'abord la notion d'**accueil** : on doit pouvoir être ouvert à tous, à différents publics. Cette fonction d'accueil doit pouvoir se traduire par des lieux particuliers, et notamment deux types de lieu :
 - un premier lieu qu'on a appelé la « Nef » : un espace un peu vaste, qui est un lieu d'accueil sur lequel on a une vision d'ensemble, mais qui a une certaine ampleur (une sorte de hall, un grand hall), un lieu fédérateur pour tout ce qui sera proposé dans le bâtiment, qui donne l'ouverture sur l'extérieur ou l'accès principal, qui propose aussi l'identité (avoir une identité commune pour le lieu), qui marque son accès majeur et qui permet aussi une distribution intérieure. Un lieu qui a à la fois une fonction symbolique et de distribution.
 - dans les lieux d'accueil, il y a d'autres lieux qui ont une vocation de fréquentation collective. Ce sont des lieux où l'on accueille le public. Cela peut-être des salles de réunions, des ateliers mutualisés, des lieux d'exposition, des lieux de représentation à réfléchir en complémentarité avec l'offre existante sur Nanterre, notamment en termes de salles de spectacles, de manière à ne pas être redondant mais de bien réfléchir en termes de réseaux, de complémentarités, etc. D'avoir en tête, également, ce qui existe déjà.
- autres types de lieux, ce sont des locaux qui pourraient être **partagés** entre plusieurs entités (des entités juridiques, etc.), elles-mêmes présentes dans ce lieu, et qui pourraient s'appuyer sur des locaux communs (en termes d'administration, de gestion, de logistique). Ce n'est pas la peine de multiplier les installations si on peut les partager.
- troisième type de lieux : ce sont des lieux qui sont plutôt **affectés**, de manière privilégiée, à un type d'occupant, à un type de structure, et qui sont en quelque sorte « privatisés » (ce n'est pas qu'on les loue, ni qu'on les vend, mais c'est plutôt en termes d'usages que l'on se situe dans ce propos), que ce soient des entreprises, des associations, des troupes ; etc.

Ces types de lieux peuvent répondre à des configurations de projets assez variées.

Ces différents types d'organisation doivent permettre d'accueillir un équipement en tant que tel, à côté soit d'une pépinière ou d'un groupe en résidence. On a dit que l'on devait être polyvalent et pouvoir réfléchir à l'éventualité d'un équipement qui, par ailleurs, est évoqué dans le quartier (ex. la médiathèque) et qui rentrerait en écho avec les thématiques qui ont été présentées juste avant.

Le bâtiment permet différentes configurations spatiales. Si c'est un atout, cela comporte néanmoins des inconvénients sur lesquels va revenir Albert AMAR.

Dernière précision sur le rôle de la Ville et de ses partenaires : la Ville ne serait pas un porteur de projets, elle souhaite plutôt être un catalyseur, en impulsion, et pouvoir s'inscrire dans une sorte de démarche d'appels à projets où l'on trouverait un porteur de projet professionnel qui mettrait en musique l'ensemble des projets sur la base d'un cahier des charges. La démarche engagée permet de commencer à construire les éléments de ce cahier des charges, son contenu, le fonctionnement envisagé, les types de partenaires. Les grandes thématiques commencent à s'esquisser.

Le partenariat à construire par ce porteur de projet se ferait avec :

- Les habitants, les associations locales (tant en mont qu'en aval)
- Des partenaires privés
- Des entreprises
- Le projet doit pouvoir également intégrer des équipements publics.

On demanderait au porteur de projet de nous proposer une « mise en musique » de ce montage, à la fois juridique et financier.

La démarche importante faite en amont est cette démarche d'élaboration d'un cahier des charges de l'appel à projets ; car souvent du cahier des charges, dépend la qualité de ce que l'on a en aval.

Albert AMAR.- Je me permets un rappel de certains points, notamment sur les caractéristiques de ce bâtiment et de son contexte.

Ce bâtiment (que l'on voit ici en rouge) est une enclave, est peu accessible, au moins du côté des Terrasses, du côté de l'avenue Allende.

Le petit croquis à droite montre que les points de vue sont toujours ou très souvent bloqués - quand on vient du parc vers les Terrasses - par des bâtiments, par des opérations qui existent aujourd'hui, et que cette logique transversale entre le Parc & les Terrasses n'a pas été le point de départ de la manière dont le quartier a été configuré (aujourd'hui on a ce retournement de la Ville vers les Terrasses).

L'objet de la réflexion sur l'école d'architecture est bien de trouver - (parce qu'on est sur un bâtiment objet ; tous les bâtiments dans le quartier du Parc sont conçus de cette manière : Il n'y a pas d'avant, il n'y a pas d'arrière. Le bâtiment est posé, là, dans le parc ou au bord du parc) - la manière dont on pourrait s'inscrire d'une part dans cette dynamique entre le Parc & les Terrasses et, d'autre part, pour savoir où est l'endroit principal, l'endroit où l'on accède, l'endroit où ce projet futur reste tourné vers le Parc, vers la butte qui est au-dessus, vers les Terrasses. C'est une question.

Parmi les enjeux qui ressortaient de la première étape de diagnostic, il est à noter les points suivants :

- mettre en scène l'Ecole d'Architecture sur le Parc ;
- accrocher l'Ecole sur une traversée nord / sud puisqu'on est bien dans cette logique de transversale nouvelle pour désenclaver le Quartier, l'ouvrir vers les Terrasses, vers les Groupes.
- rendre l'Ecole visible depuis les Terrasses, à terme,
- et créer une liaison vers le Parc Sud, vers Picasso qui est le cœur du Quartier et, plus loin, vers Clémenceau quand c'est possible.

Notre travail est de faire des schémas sur la manière dont pourraient se faire les choses. Si l'on trace un espace public qui relie l'Ecole d'Architecture aux Terrasses, aujourd'hui il y a des bâtiments mais, à long terme, on peut imaginer un espace public majeur qui relie physiquement et de façon qualitative l'Ecole jusqu'aux Terrasses en passant par Allende, en croisant les Trois Fontanot. On a évalué le coût de cet aménagement sur une longueur aujourd'hui réaliste entre Allende, l'Ecole elle-même et le Parc. En sachant que, sur Allende, on a (aujourd'hui) une capacité de brancher un nouveau réseau (c'est la fibre optique à très haut débit) qui inscrit cet équipement sur le réseau Internet à une échelle territoriale bien plus large.

On évalue le coût de cet aménagement à 1,7 Million d'euros pour inscrire, dans une première étape, l'Ecole sur l'avenue Salvador Allende.

La traduction spatiale de ce que vient de dire Laurence DINI sur l'un des points possibles de la manière d'articuler l'objet qu'est l'architecture et son environnement, si l'on parle de l'espace public, c'est le trait jaune. Si l'on parle d'une nef, c'est un grand volume vitré qui représente ce lieu de hall d'accueil qui va desservir l'Ecole avec ses micro-volumes que l'on voit ici en rouge, avec ses décrochements, avec ses patios, trouver cette échelle intermédiaire nécessaire entre des fonctions qui peuvent évoquer une ruche avec ses alvéoles ; puis passer entre l'espace public et ce bâtiment par cet espace intermédiaire qui serait un espace de distribution qui est le lieu le long duquel pourraient cohabiter des fonctions (ici où l'on a placé la nef) avec, derrière, des programmes différents qui se juxtaposent mais qui ont en commun cette nef qui irrigue en fait le projet.

On a posé la question de la capacité, aujourd'hui, du bâtiment à accueillir des programmes. Ce qui nous avait frappés, lors de différentes visites sur le bâtiment, c'était la hauteur sous poutre qui est difficile à envisager, difficile à préserver pour un certain nombre de fonctions. Elles ne sont pas exhaustives. Une école pourrait y rentrer aujourd'hui, mais d'autres fonctions, comme des lieux d'activités, des lieux d'exposition, des lieux à vocation culturelle, nécessiteraient d'avoir une souplesse en termes de hauteur.

Dans la démarche d'évaluation des possibles, on a fait des scénarios d'écoles qui permettent d'envisager des ordres de grandeur.

Que peut-on faire aujourd'hui de ce bâtiment ?

1. L'option basse est de tout démolir. On a évalué le coût de la démolition. On a travaillé pendant plusieurs semaines pour faire des évaluations chiffrées sur des projets fictifs. Celui-là est le plus simple puisque l'on peut imaginer combien coûtera la démolition de ce bâtiment. Après, on peut construire autre chose ou rien, ou une extension du parc, ou une opération.

Ce point de départ 0 a été estimé à 2,8 millions d'euros pour donner un ordre de grandeur.

2. deuxième hypothèse, c'est celle qui avait été évoquée le 17 septembre dernier, où l'on se posait la question de la manière dont on pouvait réutiliser le bâtiment. Pour chiffrer cette réutilisation, on a pris un point de départ tout à fait subjectif, c'est de se dire : les planchers sont trop bas. On va casser un plancher sur deux de façon théorique et voir combien cela coûterait de refaire les façades, de refaire l'isolation thermique, de refaire l'accessibilité pour les PMR, de rentrer dans les règles de sécurité Incendie, après avoir désamianté, après avoir remplacé les façades défectueuses. Si l'on conserve un plancher sur deux, cela veut dire, je crois, 7.000 m² de plancher, on estime un coût de travaux en se disant : faisons une enveloppe avec des nouveaux réseaux (on a une sous-station, on a des réseaux qui arrivent) on irrigue le bâtiment, on fait une isolation thermique, on protège l'acier d'une manière ou d'une autre, on peut créer des panneaux photovoltaïques, etc. Ce coût que l'on a évalué de façon très théorique, représente une enveloppe de 15 millions d'euros, ce qui permet de donner une fourchette haute sur les capacités qu'offre le bâtiment.

Lors de la dernière réunion, il y a eu des discussions, il y a eu des interventions qui ont fait ressortir une notion d'évolutivité, c'est-à-dire entre tout démolir ou tout reconstruire, peut-être y a-t-il une échelle intermédiaire ? Si le projet était évolutif ? Si, aujourd'hui, on intégrait une partie du bâtiment, si on l'investissait sur une partie simplement et qu'on se laisse le temps de voir son évolution, c'est possible.

On a fait deux hypothèses dans ce sens-là en coupant arbitrairement le bâtiment en deux :

1. dans la première option on a une première partie de bâtiment réhabilitée (avec un plancher sur deux) et avec tout ce qu'il faut faire pour qu'il puisse être occupé ; l'autre moitié, on la conserve (sans que ce soit une friche, sans que ce soit une ruine) en refaisant au moins les façades et en enlevant tout ce qui n'est pas nécessaire. En fait, on fige, on gèle une partie du volume pour une extension future à déterminer.
Là, on a pris la moitié, mais cela peut être un tiers, cela peut être un quart. C'est simplement pour se donner des fourchettes de coûts et de travaux.
Sur cette option, nous sommes arrivés à un budget de 9 millions d'euros.
2. l'autre option qui a été soufflée pendant la dernière réunion, a été de dire : « cette structure est très belle. Si l'on enlevait les planchers et les façades pour que le parc pénètre dans cette ossature métallique, cela peut être très beau. » Pourquoi pas ! On peut imaginer que, de la même manière, que l'on occupe une partie des bâtiments avec un programme nouveau, on peut laisser l'armature métallique libérée de toutes les contraintes de bâtiment et à l'air libre pour avoir la mémoire de cette structure puisqu'elle risque de disparaître dans les projets nouveaux puisqu'il s'agira d'enrober, de protéger ou d'intérioriser la structure, là elle sera extérieure. C'est une option tout à fait subjective qu'on a voulu illustrer parce qu'elle a été évoquée et qu'on a voulu aller au bout du raisonnement. Cela représente à peu près 10 millions d'euros pour faire à la fois un bâtiment neuf et un bâtiment sculpture qui serait à déterminer dans son usage ultérieur.

Voilà la démarche à laquelle nous sommes arrivés en proposant des éléments de souplesse sur la manière de s'approprier ce bâtiment ; démolition totale, démolition partielle ou réhabilitation totale pour avoir des ordres de grandeur.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE.- La parole est à Sylvie KANDEL, directrice générale adjointe à l'aménagement urbain, pour nous faire le point sur les prochaines échéances.

Sylvie KANDEL.- Je rappelle que l'Etat nous a mis en demeure d'acquérir ce bien.

Le 19 décembre prochain, nous devons faire une proposition de prix à l'Etat.

Cette proposition de prix tiendra compte de toutes les réflexions que nous avons menées, notamment (comme vous avez pu le constater) sur l'insuffisance de la desserte de ce bâtiment, sa réhabilitation et sur tous les travaux qui seront nécessaires pour le remettre en état.

Cela nous emmène dans un débat un peu compliqué parce que, pour l'instant, l'Etat estime que ce bien n'a pas de valeur patrimoniale. Il a plus une vision d'un terrain potentiellement disponible pour un projet plus important.

Si nous devons estimer un coût de foncier sur une proposition, nous sommes dans une difficulté assez importante, même si nous réunissons l'ensemble des éléments nous permettant de faire une proposition qui soit la plus crédible possible.

Je rappelle pour mémoire que nous avons mis ce secteur en emplacement réservé au plan local d'urbanisme de telle façon qu'aucune opération de promotion privée ne puisse partir.

Je rappelle que l'Etat avait lancé un appel à candidatures de promoteurs. Les promoteurs nous ont appelés, mais quand ils ont su que le site était en emplacement réservé, ils ont tous abandonné le projet. Si nous ne pouvons pas nous mettre d'accord avec l'Etat (et c'est bien là le grand enjeu qui est devant nous), il y a plusieurs solutions :

- nous pouvons envisager une saisine du juge d'expropriation à l'initiative de l'Etat ou de la Ville en vue de faire fixer le prix de ce bien.
- si nous n'aboutissons pas à un accord sur le prix, la Ville renonçant parce qu'elle se trouve devant un refus ferme et clair de l'Etat qui souhaite vendre ce bien au plus offrant, -qui est la position actuelle, officielle de l'Etat, - un projet tel que porté par la ville et les acteurs locaux n'est plus envisageable sur cet espace.

C'est le déroulé officiel de la procédure.

Christelle FRANCOIS.- Bonsoir. Merci aux organisateurs de cette soirée de nous avoir invités et d'avoir été attentifs à notre contribution qui s'appelle le projet COQUELICOT.

Nous avons voulu intervenir à plusieurs voix parce que TERRASSE 18 est un collectif multiple, pluriel.

Le collectif TERRASSE 18, c'est qui ? C'est quoi ?

Puis Djamel et Françoise interviendront pour présenter la quintessence de nos intentions, pour ceux qui ne les connaissent pas encore, puisqu'on est d'abord passés par cela, avant de présenter un projet, se mettre d'accord sur ce qui nous réunissait en terme de valeur et d'intention. Et puis, enfin, le projet COQUELICOT pour rentrer dans quelque chose de plus concret avec Françoise.

TERRASSE 18, c'est qui ? C'est quoi ? Pour ceux qui se le demandent encore.

Depuis deux ans, c'est d'abord le rapprochement de nombreux acteurs et structures du culturel, au sens large, comme on le vit, à Nanterre et en périphérie également.

Ce rapprochement n'est ni l'addition (au sens d'une juxtaposition), ni une fusion qui annihilerait nos spécificités et parcours particuliers des uns et des autres.

C'est donc à ce jour un collectif ouvert, remuant. Rassemblant sous forme associative et autogérée une trentaine de personnes et une douzaine d'associations, essentiellement nanterriennes, mais pas uniquement. Des artistes, des associations, des acteurs de l'éducation populaire, de l'échange solidaire, de l'éducation scientifique forment cette masse de singularité capable de fécondation collective.

C'est la tentative d'une sorte de symbiose culturelle et sociale, côte à côte, afin mutualiser nos compétences, nos expériences pour plus et mieux agir, et c'est notre credo : surtout tenter de s'altérer, se modifier au passage (c'est pour cela que nous sommes plutôt pour un métissage qu'une simple juxtaposition) et surtout inventer collégialement.

Nous le vivons, nous, de l'intérieur, à la fois comme une nécessité pour nous et pour les publics, et une chance pour Nanterre et sa région.

Au-delà de nos structures ou personnes, ce que nous représentons, ce sont des centaines de Nanterriens et de Franciliens, une pluralité de pratiques dans un fonds social et culturel de partenariats locaux ou régionaux.

Ce socle souple et ouvert représente parmi d'autres forces une utopie pragmatique et active en trois points :

- apprendre de plus en plus à faire ensemble et en complémentarité des autres propositions existants dans la Ville, nombreuses et tout aussi nécessaires ;
- participer à cette quête permanente de redéfinition de la Ville et de ses pratiques culturelles ;
- collaborer à la fabrication d'une nouvelle Ville.

J'avais lu dans un des colloques menés par Gérard que nous pouvions tous essayer d'être ouvriers de cette Ville, et j'aime beaucoup ce terme. Soyons tous ouvriers de cette Ville.

Evidemment c'est ambitieux. Cela exige de nous travail et réalisme.

Nous allons jusqu'à prétendre pouvoir animer et gérer des espaces publics, non pas seuls et mieux que d'autres, mais différemment et en complémentarité.

Quels sont nos valeurs ajoutées ?

- notre vécu en permanence auprès des habitants et notre capacité à créer à partir de ce voisinage ;
- notre réactivité et aptitude pour mobiliser rapidement les énergies des partenaires, des professionnels et des publics que nous rendons acteurs ;
- notre engagement à créer des rapports de passion, d'implication et d'attachement plus que de consommation.

Dans nos initiatives, en effet, l'annonce sociale et culturelle est aussi importante, voire plus, parfois, que la restitution.

L'essentiel de nos propos au-delà de la visée d'une partie de cet espace, d'un espace, d'un lieu invisible, n'est-il pas d'inventer un art de vivre ensemble avec l'impératif du partage et du décroissement ?

Partout où ce type de collectif (parce qu'on n'est pas seuls) agit et s'incarne, ce qui se joue n'est-ce pas, finalement, l'invention d'un nouveau mode de relation aux autres et au monde, l'invention d'un nouvel art que d'autres appellent « art de l'existence » ?

La parole est à Françoise pour intervenir sur le contenu.

Françoise LEMOINE.- Bonsoir, et merci de nous laisser la parole.

Je vais vous présenter très brièvement, très sommairement le projet COQUELICOT.

Pourquoi COQUELICOT ? Tout simplement parce qu'il est né sur une friche.

Ce projet de Terrasse 18 contribue à une réflexion sur l'avenir du bâtiment de l'ancienne école d'architecture. Il a pour objectif d'accompagner et de participer aux objectifs et actions de la Ville dans le cadre du grand projet urbain Seine Arche.

Nous proposons un nouveau pôle culturel dans le Quartier du Parc, en lien avec les Terrasses qui relient les différents quartiers de la Ville ; un projet ouvert sur l'ouest parisien et sur la métropole francilienne, ce qui nous semble très important.

Ce projet nécessite des connexions avec des partenaires sociaux, éducatifs, culturels (Nanterre Amandiers, des compagnies, des centres de recherche), des connexions également avec des logements sociaux (puisque'on était restés sur le fait qu'il était possible qu'il y ait des logements sociaux envisagés par la Ville dans cet espace).

Je parle de connexions parce que le collectif TERRASSE 18 a une bonne pratique des connexions, avec son ancrage dans chacun des quartiers, grâce à sa démarche d'associer les publics, avec son approche qui conjugue le travail professionnel et les pratiques amateurs et avec son appréhension de l'évolution des pratiques culturelles.

Comment voyons-nous ce lieu ? Quelle est la philosophie de notre projet ?

Il s'agit d'un lieu – laboratoire, d'un lieu du faire ensemble, avec les enfants, les adolescents, les adultes, les familles habitant et travaillant dans les entreprises alentours de la Ville et de la région ; un espace qui décroisse et dresse des passerelles entre les disciplines (pour nous, c'est très important de dresser des passerelles entre les disciplines pour faire sens et pour entrer dans une dynamique de projet) ; un lieu de l'hybridation des alliages, des métissages ; un lieu qui garantit le maintien et le déploiement de la diversité élevée au rang de patrimoine ; un lieu pépinière et donc un lieu de vie.

Pour y faire quoi ?

- pour éveiller des curiosités dans différents domaines de l'art contemporain jusqu'au commerce équitable, en passant par le spectacle vivant, la psychanalyse, les sciences, l'écologie, le développement durable, etc.

- initier, former, inciter à l'expérimentation, au questionnement et au faire ensemble.
- valoriser le travail des participants. Cela nous semble très important. C'est notre démarche. C'est fondamental.
- offrir des scènes de restitution. Pour nous, la restitution est quelque chose d'important : faire ensemble, faire avec les habitants, mais aussi donner les moyens d'une restitution.
- accueillir et rencontrer des artistes, soit des artistes en résidence, soit lors d'événements ;
- exposer mais aussi stocker, recycler, valoriser différents matériaux en partenariat avec les entreprises de la région.
- consommer autrement, en intégrant la démarche des AMAP
- prendre le temps de méditer, de se détendre, de se ressourcer, de jardiner.
- enfin, partager, faire la fête, vivre tout simplement.

Il ne s'agit pas d'un catalogue. On s'inscrit dans une démarche de dynamique de projets grâce à des ateliers dans les domaines suivants :

- les arts visuels et plastiques
- les sciences et les technologies
- les arts de la scène
- les arts visuels et multimédias
- les arts de la rue
- des master-class
- des formations d'acteurs
- des expositions artistiques, scientifiques sur des projets de société
- un « artothèque » pour donner à voir l'art contemporain sur les lieux de vie
- des scènes pour le spectacle vivant, qui sont des espaces d'essai, de fabrication avec les habitants.
- des studios et espaces d'expérimentation pour les musiques actuelles, l'audiovisuel, les arts numériques ;
- des espaces pour des résidences d'artistes, d'auteurs, de chercheurs doctorants qui contribuent à l'aide à la recherche et à la création, mais également à donner une valeur ajoutée aux projets avec les publics, aux projets d'actions éducatives et culturelles ;
- des espaces pour des ateliers de création des artistes indépendants et compagnies du collectif Terrasse 18.

C'est un véritable vivier qui pourra accueillir

- un grand espace central dit « salle des projets » qui pourrait rejoindre la Nef qu'on évoquait tout à l'heure (fin de la bande face A)
- des espaces de stockage
- des espaces pour s'informer et se documenter, avec des outils de veille sur les disciplines énoncées, des accès Internet, un pôle de documentation, une librairie, un bar associatif, des boutiques pour promouvoir le commerce équitable.

- et puis autour, pour irradier dans la Ville et au-delà, des brigades « performatives », des ballades de quartiers et des lectures de paysages, des parcours de recherche sur des sujets scientifiques, des découvertes naturalistes, des escapades pour découvrir des lieux d'art contemporain de la région.

Nous proposons un projet qui croise, qui conjugue, qui associe.

C'est un projet qui est construit ensemble avec différents acteurs d'horizons différents.

Nous avons commencé à travailler sur des superficies, mais ce n'est pas notre rôle. On avait même envisagé de travailler avec un « programmiste », mais bon, on n'en avait pas les moyens.

Nous avons commencé à travailler sur des superficies, sur des volumes et sur des besoins techniques, mais nous n'avons volontairement pas commencé à travailler les questions de fonctionnement et de gestion.

Nous avons envisagé des partenariats autour de nos projets, des partenariats d'action et des partenariats financiers.

Merci.

Djamel ABSSL- Pour résumer très rapidement ce qui vient d'être présenté : on ne fera ou ne réussira pas si on fait tout seuls. Nous le savons.

La raison essentielle est que notre projet est conçu comme un projet qui s'inscrit dans la Ville. Cela veut dire quoi ?

Cela veut dire qu'il s'inscrit avec les publics possibles, les habitants possibles, les associations possibles et l'énergie possible, et surtout qu'il s'inscrit aussi dans les aménagements possibles urbains, dans la Ville. Nous pensons que ce pôle culturel par son contenu, par sa forme et par tout ce qui a été présenté, extérieur et intérieur, mais aussi par sa démarche, peut contribuer à l'élaboration d'un usage qui fasse que les Nanterriens, mais pas seulement les Nanterriens, puissent user de cet endroit, de ce pôle.

Pour me faire comprendre, je vais dire ce qui m'a fait sourire quand j'ai entendu un mot prononcé notamment par Monsieur AMAR, c'est le mot de « Nef. » J'ai souri parce que, quand nous avons préparé tout cela (on y travaille depuis deux ans, et je crois que c'est notamment à la sortie d'une rencontre avec Monsieur PERREAU-BEZOUILLE), nous nous sommes dit : surtout il ne faut pas que ce soit une nouvelle cathédrale.

Nous ne voulons pas un endroit supplémentaire culturel, important, qui fasse des choses merveilleuses, etc. (n'importe quelle personne qui vient présenter son projet ici, dira : mon projet est merveilleux. Il ne dira pas : mon projet est nul), ce qui nous semble important pour veiller à l'usage et à son inscription dans la Ville, c'est que ce soit un lieu différent, y compris dans sa démarche, dans son fonctionnement, dans sa délégation ou pas de la municipalité, etc., dans son projet, dans ses ambitions.

Nous avons à Nanterre la chance d'avoir un CDN, le premier de France, qui a son fonctionnement, qui a, dans la façon dont cela est fait, l'autonomie de projets artistiques dans un champ précis.

Nous avons la chance d'avoir une Maison de la Musique qui a son fonctionnement précis et qui réalise un travail important.

Nous proposons que ce lieu soit différent dans sa démarche et que cela se traduise architecturalement. J'ai été très intéressé sur l'aspect « ouvrir – fermer » et par plusieurs

aspects. L'aspect visible de la Nef, (je ne suis pas trop pour le mot) l'aspect visible (et vous avez prononcé le mot ruche) me semble très intéressant.

Toutes les conditions qui ont été présentées sur la diapo sur un lieu ouvert à tous, avec des fonctions polyvalentes, etc., je pense que le projet TERRASSE 18 peut y répondre.

Intervenant Collectif terrasse 18.- On va vous donner à entendre les sensations que nous avons eues lorsque nous sommes entrés dans le bâtiment à une époque où l'on n'avait pas le droit, à moins que cela ne soit par des chemins détournés, y aller.

Le texte s'appelle « Accès ouest ».

« Ancienne Ecole d'Architecture Jacques KALISZ à Nanterre Pref'

Horizon d'espérance, accès ouest.

Tiens ? Ca tient.

Tout tient presque encore. Pas bancal. Pas banal.

Angles et rotondes cernés de poudres dessous. Et dessus des mezzanines transpercées, pluvieuses, offertes au ciel un peu jaune de Nanterre – Paris. Région du monde. Accès sud.

Nord fracassé et brise sonore tout alentour. Plâtre émietté. Il fait sombre.

Un peu d'eau et des flaques d'herbes folles sur des terrasses jusqu'au ciel jaune.

Poumons larges. Signaux vitaux. Plus vite.

Le mieux entre nous.

Ce n'est pas nous qui entrons, tout est ouvert – fermé.

Ancienne école, horizon d'espérance.

Accès au nord.

Sud-est en vrac. Contact. Pas contact.

Electricité off.

Accès partout.

Partout des espaces sourds qui happent la lumière du dehors.

Des couloirs rougis par des incendies.

Pas la guerre, juste la défaite. L'abandon d'un espace.

Tout est enfoui d'ombres. Quelques phares passent.

Accès, pas d'accès.

Les rampes qui jalonnent le patio, nous conduisent au fond d'amphithéâtres à résonance fantomatique.

Pas d'issue, sauf les pentes et les terrasses humides. Pistes d'envol pour des pigeons tristes.

On ne se jettera pas.

Tout le monde est là ?

*Ecole Jacques KALISZ, ce qu'il en reste.
Horizon d'espérance, du vent, plein de vent.
Une baie ouverte et la ville autour qu'on oublie un peu.*

*Ici, enfouis, nous sommes muets, absorbés par le tempo de la mémoire. Du silence. Les
poumons larges. Des empreintes de cendre au sol.*

Nous, des intrus ? Nomades si ténus dans le Vaisseau gigantesque et les courbes de béton.

*Nous, des intrus ? (...) On est perdus. On descend, on monte. On est à la merci du bâtiment.
Exit. Exit. On voudrait tous rester.*

Des nomades, nous, des riens, des gens. Vous aussi.

Pour comprendre, le temps est passé. Comprendre l'usure, le terreau, rêver l'avenir.

*Ici tout crie l'hier et nous presse pour demain.
Tout réclame d'exister.*

*Accès piétons sans porte, juste des plaies d'amiante.
Au loin, le chien nous regarde. Au bout du chien, le maître des lieux nous regarde aussi.
Vigile, pas Virgile, mec sympa pour ministère austère.
Nous sortons. Pas beau dehors.
Qui reste dedans ? Un bout d'âme reste collé dedans.*

*Revenir. Revenir, tous, vous, nous. Avec eux tous, le dehors, les gens qui rentrent dedans.
Revenir. Rebâtir. Habiter. Inventer un autre monde, un horizon d'espérance. »*

Applaudissements

Gérard PERREAU-BEZOUILLE.- On l'a compris, avec Terrasse 18, on est dans le créatif.

Il y avait également la contribution d'une association de plasticiens qui s'appelle ALAP.

Yves KERVALET.- Bonsoir.

Je vais d'abord présenter rapidement ce qu'est l'ALAP : Atelier Libre des Artistes Peintres.
C'est une association qui est relativement récente.

Nous avons un atelier, au début de cette association, qui était avenue Georges Clémenceau.
Comme nous avons évolué, nous nous sommes installés dans un atelier qui est au parc des
Anciennes Mairies.

Cela aura une certaine importance pour ma démonstration : ce besoin d'avoir des locaux pour
les arts plastiques.

Notre vocation, notre unique vocation, est d'organiser des cours d'arts plastiques pour des
adultes, pour des amateurs.

Pour cela, nous avons fait appel à un professeur des Beaux Arts, qui est lui-même artiste et
qui est, en plus, au point de vue pédagogique, une personne qui plaît beaucoup.

Nous pratiquons tout simplement les arts dans un local mis à la disposition par la mairie.

Nous avons participé à l'appel de projets qui date de 2003.

Nous avons proposé d'avoir un nouveau pôle, pour pratiquer l'art plastique, qui était lié au Parc du Chemin de l'Ile à Nanterre.

Ce que nous avons proposé à l'époque, c'était de partager une péniche – atelier.

Les conditions matérielles ont fait que cette péniche ne pouvait pas vraiment accoster au port de Nanterre.

L'esprit était de développer l'association et l'accueil de débutants, de gens qui avaient envie de faire de l'Art plastique, de peindre des lieux remarquables à Nanterre. On était vraiment tournés vers la reconquête des bords de Seine, promouvoir notre cité, notre région.

Ce projet n'a pas pu se réaliser, mais la mairie nous avait demandé à l'époque (puisque'il était question de reprendre l'ancienne Ecole d'architecture dont on parle ce soir) si nous étions intéressés, et nous avons répondu positivement.

Voilà la courbe de développement de l'association qui date de septembre 2001.

Nous avons augmenté énormément le nombre des adhérents.

Nous sommes dans une situation un petit peu de plafonnement. Quand on regarde de près les facteurs de ce plafonnement, c'est le fait que les adhérents, ce sont surtout des adhérentes, ce sont des femmes qui travaillent et qui confrontés aux problèmes suivants : on quitte son lieu de travail ; on passe chez soi ; on est obligé de se changer ; on est obligé de reprendre du matériel, donc des conditions un peu difficiles. Le fait d'avoir quitté l'avenue Clémenceau et d'être venus au parc des Anciennes Mairies a été très avantageux pour les personnes qui habitent le Centre, pour les personnes qui sont retraitées, mais cela pose d'énormes difficultés pour les adhérentes qui travaillent à La Défense. Pour avoir un bus à 21 h c'est compliqué, surtout si l'on est chargé de matériel.

C'est quelque chose qu'au départ nous n'avions pas regardé, et cela a de l'importance.

Les attentes : on s'est aperçus que ce que les personnes recherchaient aussi, c'était de se retrouver dans des groupes qui deviennent homogènes. On a un programme où l'on essaie de balayer toutes les techniques, toute la palette de base. C'est un programme sur trois ans. Mais on s'aperçoit que les gens cherchent, ce qui est tout à fait normal, à travailler entre eux.

On ne peut pas enlever une ou deux personnes d'un groupe et la remettre dans un autre pour des problèmes d'organisation. Les gens sont très attachés à travailler ensemble et forment un groupe qui reste homogène.

C'est pour cela qu'au fil des années nous nous sommes organisés sous forme de modules, de groupes d'une quinzaine de personnes. On leur propose deux heures de cours hebdomadaires.

Nous avons un peu plus de gêne avec les plus anciens.

Les plus anciens occupent un atelier libre où l'encadrant intervient d'une façon moins rapide.

Nous sommes au taquet pour accueillir des personnes voulant pratiquer les Arts plastiques, compte tenu du fait que c'est un lieu qui doit être partagé avec d'autres activités et d'autres groupes.

Nous souhaiterions avoir des salles de travail (ces modules) et une occupation des locaux de 16 h à 21 h et avoir des espaces plus spécialisés, en particulier utiliser les Terrasses, utiliser la vue que l'on peut avoir sur le parc Malraux.

Nous souhaiterions disposer d'un endroit où l'on ait des vestiaires où les gens pourraient se changer, des lieux où l'on pourrait conserver les œuvres.

Nous avons essayé de regarder la volumétrie. Nous sommes persuadés que si l'on essayait de capter des gens qui travaillent sur le périmètre de La Défense, nous pourrions, raisonnablement, monter à 500 adhérents. Cela voudrait dire qu'on aurait besoin de 7 ou 8 ateliers pour fonctionner avec ces adhérents.

Telle est notre demande pour proposer des cours d'arts plastiques aux salariés de La Défense.

Dernière remarque : pour nous, il y a des choses qui sont induites avec ces cours d'Arts Plastiques : notamment prévoir quelque chose pour les gens qui ne savent pas où acheter le matériel ; prévoir également la notion de restauration rapide, de bistrot ; des lieux de vie, notamment pour que l'on puisse aller dans des libraires d'art, qu'il y ait des lieux d'exposition des travaux.

On a besoin de centres de création, peut-être des centres d'histoire de l'art et des lieux d'exposition. Nous serions favorables à ce que des artistes puissent contribuer à la pratique des arts.

Merci de m'avoir écouté. Je me limite simplement aux aspects des arts plastiques.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE. La parole est à Musique Pour Tous.

Olivier BERGE. Cela fait 26 ans que Musique Pour Tous dispense des cours de musique, qu'elle organise des concerts sur le Quartier Anatole France, qu'elle a également des salles de répétition. On pourrait imaginer faire, en tout cas proposer la même chose dans un nouveau lieu. Mais on trouvait plus intéressant d'apporter un savoir-faire aux associations qui sont déjà identifiées par le projet COQUELICOT ou autre, leur apporter un savoir-faire au niveau de la Musique, parce que qui dit « arts du spectacle », dit des créations musicales, des habillages sonores, etc.

Le rôle de Musique Pour Tous pourrait être de mettre en relation des musiciens que nous avons identifiés depuis 26 ans que nous sommes sur le territoire de Nanterre avec ces acteurs. Cela peut être aussi aider techniquement à des créations musicales ? Parce que Musique Pour Tous a du matériel à disposition, mais également a une expertise sur les façons de faire.

On sait qu'il y a des gens qui sont déjà très doués là-dessus. Mais on peut toujours apporter un « petit plus ».

Notre projet serait d'apporter une complémentarité technique et de connaissance autour d'un projet existant, apporter un « plus » au projet COQUELICOT, par exemple, et aux autres acteurs qui pourraient s'identifier sur ce nouveau site.

Gérard PERREAU-BEZOUILLE.- On ne prétend pas du tout à l'exhaustivité. Beaucoup d'associations sont intéressantes. Cela montre la diversité des personnes qui peuvent être intéressées dans un projet plus global, plus cohérent.

Vous avez tous les éléments techniques en main, la philosophie dans laquelle on travaille. Des projets plus aboutis avec plus de cohérence, de volonté de travail collectif. D'autres qui sont plus des projets portés par les uns et par les autres.

Le débat est ouvert sur la question.

Mme BRIAND.- Je suis au Parc Nord où l'on parle beaucoup de contemporain. Je suis tout à fait pour, mais il n'y a pas très longtemps, il y a eu un projet sur les Terrasses « Nanterre et les Parisii ». Je crois qu'un certain nombre de choses est revenu dans les musées (les pièces qui nous avaient été prêtées), mais il y en a qui appartiennent vraisemblablement à la Ville de Nanterre. Il serait peut-être intéressant de faire profiter tout le monde de ces œuvres qui sont des œuvres anciennes, mais très intéressantes, sur les origines de Nanterre.

Pourquoi ne pas se servir de l'accès de l'esplanade et de son prolongement jusqu'au Parc, qui est en elle-même une œuvre et qui ferait juste un détour devant le collège Paul Eluard ?

Il ne faut pas oublier non plus que l'esplanade Charles de Gaulle qui relie le parc, est une œuvre qui a été créée par un grand architecte : Karavan.

J'attends des réponses.

Autre participant- Bonsoir. J'habite Central Parc et à une précédente réunion j'avais demandé d'intégrer le problème de la sécurité (dans l'intégration de l'Ecole d'Architecture) pour notre bâtiment. Je fais partie du conseil syndical de l'immeuble. Nous avons eu des réunions avec la mairie. Nous lui avons demandé certaines choses : les problèmes d'isolation de la crèche. Il semblerait qu'une allocation qui devait nous être attribuée pour la sécurité, n'a jamais abouti.

Quand je vois le projet de Monsieur AMAR qui nous fait passer une voie de circulation le long de notre bâtiment, nous sommes inquiets.

Quand j'ai vu ce que pouvait peser Central Park vis-à-vis de la Mairie, le rapide calcul que j'ai fait ce matin sur mes impôts, m'a fait mettre en exergue que nous payons près de 300.000 euros pour faire partie de la commune.

Pour l'instant, on ne nous a pas répondu sur le problème de la sécurité et l'on voudrait connaître la position de la Mairie.

Comment allez-vous intégrer la sécurité qui est de plus en plus grave dans notre quartier ?

Les grands projets, j'adore. J'ai fait du bâtiment toute ma vie. J'ai été entrepreneur. J'adore l'architecture, mais ce que je voudrais, c'est qu'on intègre le problème de la sécurité pour un bâtiment qui est juste limitrophe à cette école.

M. PERREAUDIN.- Quartier nord du Parc.

Mon point de vue prolonge ce qui vient d'être exposé. Vous aviez, dans une des diapositives initiales, mis l'accent sur l'axe nord-sud à travers le Parc. Une question est toujours présente, c'est la liaison entre l'Ecole (avec son futur réaménagement) et la Terrasse. Et comme Madame, je suis un peu étonné que l'on esquivé, dans cette relation école d'architecture et

terrasses, l'Esplanade ? L'Esplanade existe. C'est l'axe qui relie à la fois le parc et les Terrasses.

Dans le cahier des charges, je peux penser que l'esquisse actuelle n'est certainement pas un point fort dans ce passage qui fait frissonner mon voisin et la Nef qui pourrait casser les formes un peu rondes de l'Ecole d'Architecture par un trait puissant. On peut se dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas.

L'Esplanade, c'est une croix. Il y a un « nord – sud » et il y a un « est- ouest », on pourrait peut-être imaginer que du côté Est, donc vers le Central Parc, vers l'Ecole d'Architecture, on profite de ce projet pour faire un véritable parvis. On pourrait imaginer que ce qui est actuellement un square, mais qui a l'avantage d'être une propriété communale, pourrait être traité comme un parvis, un beau parvis, très ouvert, et qu'il y ait un accès nouveau vers cette Ecole transformée, avec une construction supplémentaire.

Je pense que l'on ne doit pas être aussi systématique qu'on l'est actuellement, et surtout on ne doit pas négliger l'existence de l'Esplanade et la possibilité qu'il y a, là, de faire de la partie « est – ouest » de cette Esplanade, au moins du côté Est, -(peut-être sera-ce l'occasion de revoir l'Esplanade et le parvis de l'Ecole de Danse qui n'est pas à la hauteur de l'équipement ?Ce n'est pas une question d'entretien, c'est plus une question de conception et de compréhension) aussi un parvis au niveau de cette Ecole. Il y a certainement des difficultés, mais cela vaudrait la peine de ne pas négliger l'Esplanade.

Mme BRIAND.- Je vous avais posé, lors d'une précédente réunion, la question sur l'accessibilité. J'ai eu la réponse.

Maintenant, je voudrais savoir quelle est la nature de cette accessibilité parce que, si elle est de nature piétonne, cela ne pose pas de problème, maintenant si c'est une voie pour les automobiles, cela ne me convient pas du tout.

Participant.- Je suis résident de Central Parc depuis 1980. J'ai vu aussi construire autour de cette Ecole d'Architecture qui n'a pas été très ouverte. Elle fait quelques « Portes Ouvertes » tout au plus. Jamais d'expositions. Elle n'acceptait pas les auditeurs libres. Ce qui n'est quand même (pour ceux qui s'intéressent à l'architecture) pas très flatteur.

J'ai découvert, lors de la dernière réunion, un cheminement par Central Parc et là je vois un projet de voirie qui je vous le rappelle, avant, était ouverte et qui a été concédée pour le franc symbolique en août 1989. 89, cela fait quelques années. Je rappelle que cet espace privé, c'est une copropriété. Ce sont 450 logements. Ce sont 450 copropriétaires à convaincre de le vendre au meilleur prix. Avez-vous véritablement évalué le prix de l'expropriation au m² ?

M. BORGNIET.- L'étude qui a été faite me paraît très bien, mais il faudrait dire à Monsieur que l'avenue Salvador Allende n'existe pas, c'est la rue Salvador Allende. Nous sommes dans une rue, pas dans une avenue. Il existe actuellement une rue que nous appelons la rue Allende parce qu'elle a été coupée par un parking ; et sur la droite vous avez un chemin qui rattrape le collège Paul Eluard, et ce chemin longe, par le côté gauche, le collège Paul Eluard et il a la largeur d'une voiture et demie. Il est ouvert à la circulation publique.

Si vous faites le projet tel qu'il est dessiné sur votre plan, vous cassez tous les squares qui ont été réhabilités il y a quelque temps ? Vous avez réhabilité des squares et vous allez recréer

une voie pour les véhicules. Il y a quelque chose que je ne comprends pas ! Il y a un non sens dans vos propos.

M. AMAR.- Ce qui me surprend, c'est que l'on ne parle pas de l'Ecole d'Architecture mais que l'on parle des rues.

Vous avez raison, l'Esplanade est un lieu majeur dans le quartier. Il ne s'agit pas de la changer, mais ce n'est pas incompatible avec le fait d'avoir une mise en scène de l'Ecole d'Architecture depuis l'Esplanade. Je pense que ce n'est pas exclu du tout. Quand j'ai la maladresse de dessiner une rue sur un plan, ce n'est pas un projet, c'est une manière de schématiser pour rendre lisible les choses : la nécessité d'avoir un aménagement « piéton » et savoir combien cela va coûter.

L'idée d'avoir une lisibilité depuis la Terrasse peut se faire de façon hiérarchisée : on passe d'abord sur l'Esplanade et puis, après, on va vers l'Ecole d'Architecture qui est en second plan. C'est une manière de faire les choses. Ce qu'on voulait mettre en avant, c'était : si, un jour, on a besoin d'inscrire ce bâtiment de façon visible et très fortement visible depuis la Terrasse, (imaginons qu'on démolisse tout avec un bulldozer), ce serait de faire un mail qui relie le terrain à l'Ecole. C'était cette idée-là au départ qui était une idée conceptuelle. Ce n'est pas un projet du tout.

Il ne faut pas vous inquiéter si vous voyez un trait noir sur un terrain ; c'est simplement une manière d'envisager les choses dans le cadre d'une inscription urbaine. Ce n'est pas un projet, c'est un schéma qui nous permet de quantifier et de poser des questions comme vous le faites aujourd'hui.

Participant.- C'est une question qui était posée à la dernière réunion, le problème de l'accessibilité. Il fallait chiffrer l'accessibilité.

Notre problème majeur, c'est cette Ecole, c'est très bien, mais cela va-t-il nous apporter des nuisances complémentaires très importantes ? Indépendamment d'une belle réalisation architecturale, on se pose des questions.

M. AMAR.- Vous faites référence au conseil de quartier qui a eu lieu il y a quelque temps où l'on avait parlé des riverains de Central Parc par rapport à l'Ecole d'Architecture.

Il y avait deux visions des choses :

- il y avait le point de vue de l'immédiateté, du voisinage entre les habitants de Central Parc et l'Ecole qui pose une question sur la manière dont l'évolution de ce bâtiment peut avoir des influences sur le cadre de vie des copropriétaires ;
- et puis la vision plus prospective, plus large, en se disant que cela pourrait être un lieu de projet qui pourrait être à l'échelle de Nanterre, voire plus. Doit-on s'engager sur une vision locale des choses ou doit-on avoir une vision plus large de la transformation de cet équipement ?

La réflexion qui est en cours, à laquelle vous participez aujourd'hui, est de se dire : que peut-on faire avec cette Ecole, avec les questions qui sont réelles de voisinage et de proximité ?

Et sur le projet lui-même, d'accord sur la critique que vous faites sur la cathédrale ou sur le nef, mais l'idée n'est pas de faire quelque chose qui soit grandiloquent, c'est simplement de rajouter très techniquement, à des petits modules de volume, une échelle qui manque. Elle peut être à l'intérieur. Elle peut être en travers. Elle peut être à côté, comme nous l'avons fait

parce qu'on n'a pas voulu tout casser dans le dessin. Notre but était de trouver une volumétrie adaptée.

Catherine FISCUS.- Je fais partie de Terrasse 18 en tant que sculpteur. Lors de la dernière réunion, on avait dû faire notre deuil d'un investissement progressif de l'Ecole parce que l'architecte nous avait expliqué qu'il fallait tout isoler d'un seul coup.

Sur l'option de « on réhabilite la moitié » et « l'autre moitié, c'est pour plus tard », que peut-on faire en attendant plus tard sur l'autre moitié aussi ? Cela ouvre-t-il des possibilités de faire quelque chose ou est-ce que ce sera mort pendant un temps indéterminé ?

M. PERREAU-BEZOUILLE.- Il ne faut pas que l'on se méprenne d'une réunion à l'autre. A la réunion de septembre, il y a eu un certain nombre de questions qui ont été posées. Depuis, nous avons demandé à l'équipe qui travaille là-dessus, d'apporter des réponses, de calculer les coûts, etc. Il n'y a pas de projet, mais, par contre, on a des ordres de grandeur. Que ce soit sur le désenclavement par la voirie, que ce soit l'option sur la moitié (mais cela peut être un quart), ce ne sera pas les mêmes coûts.

Ils ont essayé de chiffrer pour nous donner un ordre de grandeur ce que représentait la mise, c'est-à-dire le clos, le couvert, les réseaux, etc., et c'est sans intégrer des coûts de fonctionnement.

Ensuite, il y a deux options qui ont été présentées sur le traitement de ce qui reste :

- soit le laisser plus ou moins en l'état mais en le sécurisant, en le fermant, en rendant propre ;
- soit de laisser la structure comme une espèce de grande sculpture, éventuellement en lien avec le parc.

Ce sont les deux options qui ont été proposées : l'une à 9 millions d'euros, l'autre à 10 millions d'euros.

Ce n'est pas le budget de la Ville qui prendra en charge les 9 ou 10 millions d'euros parce que ce n'est pas sa vocation.

On est en pleine crise financière, avec toutes les difficultés que cela représente pour les habitants, mais aussi pour la Ville en termes de recettes, etc., on n'est pas dans une optique d'avoir des projets grandiloquents.

Par contre, il y a des choses qui s'imposent à nous : la friche que représente l'Ecole, elle est là ! Ce n'est même pas la Ville qui l'a mise. Elle s'impose. Il y a un travail à faire. C'est un lieu intéressant, maintenant il faut le traiter. Sans doute faudra-t-il retourner vers l'Etat ? On peut traiter des questions de sécurité à Central Parc ou des questions de voirie, cela ne retirera pas la question qui est au cœur de notre débat d'aujourd'hui : que fait-on avec l'Ecole d'Architecture ?

Nous avons associé tous ceux qui le souhaitent. Vous avez vu la diversité des acteurs et des niveaux de projets qui sont présentés.

Nous commençons à avoir beaucoup d'éléments entre le travail qui a été fait par le cabinet AMAR et les projets qui ont été présentés, pour commencer à avoir une espèce de cahier des charges. Toute la question est de savoir comment on aboutit.

Si l'on parle ce soir de la sécurité à Central Parc, cela ne règlera pas le problème de la friche de l'Ecole d'Architecture qui sera toujours là et qui contribue, en partie, au problème de sécurité.

Je tiens à recentrer la question sur le débat d'aujourd'hui : comment avance-t-on sur le projet d'architecture, avec toutes les questions que nous nous sommes posés le 17 septembre et aujourd'hui sur cet enjeu ?

Le 17 septembre, on a dit de manière très forte que c'était un lieu qui apparaissait comme enclavé. Il y a plusieurs réponses.

J'ai entendu quelqu'un me dire : des lieux de ce type-là, c'est par leur contenu, par leur rayonnement, qu'ils se désenclavent par eux-mêmes. Vous les branchez sur des réseaux Internet, etc., et il n'y a pas besoin de plus que cela pour les désenclaver. Cela peut être une autre piste.

Par contre, on en a traité une aujourd'hui (que l'on a déjà étudiée), c'est l'accès à pied, avec une logique qui était celle qui avait fait l'unanimité du projet des Terrasses : par delà la question de l'axe, il y a la question des transversalités.

On s'aperçoit que ces transversalités ne sont pas si évidentes que cela, elles sont un peu théoriques. On les a sur les Terrasses. On a quelques pénétrantes mais, tout de suite après, ces bâtiments sont en quinconce, et il n'y a pas ces transversalités. On a une importante question de transversalité, notamment pour la vie du quartier, pour les questions que vous posiez tout à l'heure sur les discontinuités dans le quartier, etc.

La question de l'Esplanade est juste. Mais essayons de nous recentrer sur la question qui est au centre de notre préoccupation aujourd'hui : sur cet objet, Ecole d'Architecture, comment essaie-t-on d'avancer ?

On a essayé de donner le maximum de pistes. Va-t-on plus en avant maintenant ? Avec le garde-fou que je viens de donner, la Ville ne mettra pas 10 millions d'euros pour réhabiliter ce bâtiment.

Dans l'évolution du projet, on a posé la question des partenariats, y compris des partenaires privés qui peuvent s'intéresser à ce sujet, des Fondations, etc.

Ce sont les pistes sur lesquelles, pour l'objet qui nous intéresse ce soir, on doit continuer de travailler.

M. PERRAUDIN.- Je parle strictement du projet et de son contenu, pas de son environnement, même si l'on a commencé par l'environnement, la liaison, etc.

Je voudrais m'appuyer sur la référence de la Maison de l'Emploi et le fait que vous avez réussi non seulement à installer des services à l'intention des gens vivant dans le quartier et vivant sur Nanterre, mais (avec la Cité des Métiers) vous avez réussi à vous adosser à un niveau national.

On sent qu'il y a une force et des forces multiples locales pour occuper, faire vivre cet équipement dans sa relation avec la Ville, avec les associations, etc., Mais on pourrait aussi, par rapport à son rayonnement, se poser des questions comme celle-ci : on a bien adossé à la Cité des Métiers la Maison de l'Emploi à une organisation nationale, pourquoi ne pas adosser cet équipement soit au Musée du Louvre si l'on veut lui donner une vision culturelle, ou au

Musée des Arts et Métiers si l'on veut lui donner une dimension scientifique, et peut-être d'autres sujets ?

On pourrait l'aborder sous cet angle-là, c'est-à-dire ne pas seulement se limiter à ce qui fait déjà la force mais qui fait qu'il y a une dynamique locale très importante.

Je pense que l'on peut aussi faire d'autres réussites.

Quant à la Maison de la Musique, quand vous réussissez à programmer un Opéra en liaison avec l'Opéra Garnier, il y a un matériau culturel pour que Paris vienne dans la Banlieue.

Patrick JARRY – L'objectif de la Ville est de créer un lieu métissé et de travailler sur un cahier des charges d'un équipement dont la gestion serait différente des autres équipements publics. D'ailleurs l'objectif n'est pas d'intégrer uniquement des équipements culturels. Il nous faut rechercher des porteurs de projets à l'échelle métropolitaine.

Il nous faut également retourner vers l'Etat en présentant des pistes de projet et proposer d'en débattre. Pour nous, la transaction foncière ne pourra se faire indépendamment du projet lui-même.

De plus, la Ville n'est pas obligée de devenir propriétaire du bien, l'Etat peut le rester (exemples de baux emphytéotiques).

Nous allons adresser un courrier à l'Etat dans le courant de la semaine prochaine proposant de travailler conjointement à un cahier des charges en vue du lancement d'un appel à projet.

M. PERREAU-BEZOUILLE.-Nous vous remercions de votre participation et de vos contributions respectives.